

Après les changements annoncés aujourd'hui, le droit à l'exportation aura été éliminé ou sensiblement réduit sur plus de 85 pour cent des exportations canadiennes de produits de bois d'oeuvre résineux aux États-Unis.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

M. Michel Guitard
Attaché de presse
Cabinet du ministre Crosbie
992-7332

M. Pierre Pichette
Service des relations
avec les médias
Ministère des Affaires
extérieures
995-1874